

Les discussions avec les témoins et les conférenciers ont fait ressortir des différences d'opinion quant à la meilleure façon de promouvoir le respect des droits de la personne dans d'autres pays. En ce qui a trait à l'Afrique du Sud, la majorité des témoins ont souhaité que le Canada impose diverses sanctions pouvant aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques et l'interruption des échanges commerciaux et culturels avec ce pays. La plupart d'entre eux partageaient sur ce point l'opinion de M^{me} Linda Freeman, qui a déclaré : «La meilleure politique [...] est caractérisée par des pressions occidentales sûres et coordonnées, exercées de façon progressive. Évidemment, le Canada ne peut pas faire bande à part; il doit [...] agir dès maintenant, ne pas attendre (24:14)». Quelques témoins se sont dits particulièrement troublés par la situation des droits de la personne en Union soviétique et, entre autres, par le fait qu'on empêchait les juifs soviétiques d'émigrer et qu'on emprisonnait des militants pacifistes. De façon plus globale, un bon nombre de témoins ont réclamé que le Canada prive de ses échanges commerciaux, de ses investissements et de son aide les pays qui bafouent les droits de leurs citoyens. Ainsi, M. Edward Ratushny, de l'école de droit de l'Université d'Ottawa, a déclaré : «Je ne vois pas comment nous pouvons séparer la situation des droits de la personne dans ces pays de leur droit à bénéficier de notre aide extérieure (25:40)». Quelques témoins ont insisté davantage sur la persuasion, estimant que le problème des violations des droits de la personne pouvait être exacerbé par la pauvreté et que la fierté nationale face à la critique étrangère risquait de causer une contre-réaction et d'avoir en réalité des effets contraires à ceux escomptés. M. John Holmes a fait cette mise en garde :

Nous ne pouvons pas tout simplement ordonner aux autres pays de bien se tenir [...].
Nous devons les cajoler, les convaincre, recourir à toutes sortes de tactiques et bien souvent, éviter de leur faire perdre la face (25:45).

Nous avons été particulièrement frappés de voir combien de témoins étaient convaincus que le Canada devait généreusement combattre la pauvreté et le sous-développement à l'étranger. Ainsi, selon le Conseil de la Saskatchewan pour la coopération internationale, «les pays du globe sont si dépendants les uns des autres qu'il serait irréaliste de croire que le Canada peut devenir une oasis de prospérité dans un monde où règne la pauvreté (40:22 et 23)».

Un message semblable nous a été transmis à Halifax par le Comité interprofessionnel pour l'éducation en matière de développement mondial :

Le Canada a dans certains cas joué un rôle utile en matière de médiation, de négociation et de maintien de la paix. Par conséquent, nous avons réussi à nous rendre de plus en plus crédibles aux yeux d'autres pays, notamment des pays en développement. Même si le Canada ne se situe pas complètement à l'extérieur des vecteurs de force Est-Ouest, il a défendu une perspective Nord-Sud du développement et des relations internationales. Nous devrions continuer dans ce sens tout en tentant d'aider les gens les plus démunis à s'épanouir avec fierté dans le cadre de leur propre culture, à développer leur dignité humaine dans leur politique intérieure et à prendre en main leurs propres ressources et leur propre développement économique (33:85).

Rien d'étonnant donc à ce que l'aide au développement soit considérée comme un champ d'action privilégié. De nombreux témoins, bouleversés par les privations et les souffrances des gens d'autres pays et conscients de la prospérité et du bien-être dont jouissent les Canadiens en comparaison, se sont montrés disposés à contribuer à ces efforts d'entraide internationale.

Quinze enfants de l'École du dimanche de l'Église Unie de Fort Garry à Winnipeg, accompagnés de leur professeur, ont tenu à exprimer leurs sentiments au comité. Voici ce qu'a dit la jeune Tracy Kozar :